

Construction de l'alvéole

Exploitation de l'alvéole

Post exploitation, valorisation biogaz



Mise en place de la couverture semi définitive – Isolement des déchets vis-à-vis de l'atmosphère

A la fin du remplissage de l'alvéole par les déchets, une couche épaisse d'argile est mise en place sur le massif. Son rôle est de limiter les échanges entre les déchets et l'atmosphère (sortie de biogaz, entrée d'eau de pluie).

Puis, pendant plusieurs mois, voire plusieurs années, le massif de déchets, sous sa couverture d'argile, va maturer : migration du lixiviat, tassement mécanique sous le poids de la colonne de déchets, production de biogaz... C'est la période de tassement du massif de déchets.



<u>Mise en place de la couverture définitive –</u> <u>Profilage paysager de l'alvéole</u>

Au besoin, des remblais sont réalisés pour obtenir le profil du réaménagement sur le dessus de l'alvéole. Les pentes permettent de diriger les eaux pluviales tombant sur les couvertures vers les fossés périphériques.

Ensuite, la couverture définitive est le support d'un nouveau sol reconstitué sur la couverture d'argile de l'alvéole. Elle est composée d'une couche de terre végétale semée avec des espèces prairiales. Grâce à un géotextile drainant, une séparation avec la couche d'argile est effectuée afin que les eaux pluviales s'infiltrant dans le sol puissent rejoindre les fossés.